

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01292 Numéro SIREN : 900 452 509 Nom ou dénomination : 3MB PROJETS

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002287

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2022

Certifiés sincères et véritables

Le gérant

Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN

3MB PROJETS

27 Route des Mésers

74450 SAINT-JEAN DE SIXT

SARL au capital de 9000 €

R.C.S. Annecy 900 452 509

SARL 3MB PROJETS
27 RTE DES MESERS

74450 SAINT JEAN DE SIXT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production	588 186		588 186	1 084 291
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	191		191	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 921		30 921	5 158
Autres créances	9 124		9 124	5 564
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	453 350		453 350	11 754
Total	1 081 773		1 081 773	1 106 767
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 070		1 070	794
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	1 070		1 070	794
TOTAL ACTIF	1 082 843		1 082 843	1 107 561

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 748	
Résultat de l'exercice	188 050	-2 748
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	194 302	6 252
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		630 000
Découverts, concours bancaires	10 797	
Associés et dettes financières diverses	618 348	470 160
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 132	1 149
Dettes fiscales et sociales :		
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, impôts sur les bénéfices	56 101	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 487	
Etat, obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	675	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 000	
Total	888 541	1 101 309
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 082 843	1 107 561

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/01/2022	%	du 01/06/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au 31/12/2021	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 758 586	100,00			1 758 586	#####
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1	0,00	0	#####	1	96,21
Total	1 758 588	100,00	0	#####	1 758 587	#####
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	1 421 435	80,83			1 421 435	#####
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	7 481	0,43	2 354	#####	3 446	85,42
Total	1 428 916	81,25	2 354	#####	1 424 881	#####
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	1 976	0,11			1 976	#####
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.						
Autres charges	0	0,00			0	#####
Total	1 977	0,11			1 977	#####
Résultat d'exploitation	327 696	18,63	-2 353	#####	331 729	#####
Produits financiers						
Charges financières	43 544	2,48	395	#####	42 867	#####
Résultat financier	-43 544	-2,48	-395	#####	-42 867	#####
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	284 151	16,16	-2 748	#####	288 863	#####
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	40 000	2,27			40 000	#####
Résultat exceptionnel	-40 000	-2,27			-40 000	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	56 101	3,19			56 101	#####
Résultat de l'exercice	188 050	10,69	-2 748	#####	192 762	#####

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2022	%	du 01/06/2021	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au 31/12/2021	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	1 758 586	100,00			1 758 586	#####
Ventes de marchandises	1 758 586	100,00			1 758 586	#####
Coût d'achat marchandises vendues	1 421 435	80,83			1 421 435	#####
Marge commerciale	337 152	19,17			337 152	#####
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice						
Consommations de l'exercice	7 481	0,43	2 354	#####	3 446	85,42
Valeur ajoutée	329 671	18,75	-2 354	#####	333 705	#####
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	1 976	0,11			1 976	#####
Charges de personnel						
Excédent brut d'exploitation	327 694	18,63	-2 354	#####	331 729	#####
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits	1	0,00	0	#####	1	96,21
Dotations amortissements et prov.						
Autres charges	0	0,00			0	#####
Résultat d'exploitation	327 696	18,63	-2 353	#####	331 729	#####
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	43 544	2,48	395	#####	42 867	#####
Résultat courant avant impôts	284 151	16,16	-2 748	#####	288 863	#####
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	40 000	2,27			40 000	#####
Résultat exceptionnel	-40 000	-2,27			-40 000	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	56 101	3,19			56 101	#####
Résultat net de l'exercice	188 050	10,69	-2 748	#####	192 762	#####

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2022 au 31/12/2022 Durée : 12 mois	du 01/06/2021 au 31/12/2021 7 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	327 694	-2 354
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	1	0
- Autres charges d'exploitation	0	
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	43 544	395
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	40 000	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	56 101	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	188 050	-2 748

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 188 050 € en totalité au compte « *Report à nouveau* ».

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant

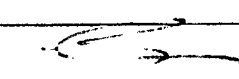
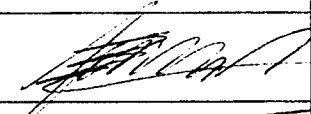

3MB PROJETS
27 Route des Mésers
74450 SAINT-JEAN DE SIXT
SARL au capital de 9000 €
R.C.S. Annecy 900 452 509

"3MB PROJETS"
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9.000,00 €
Siège social SAINT JEAN DE SIXT (74450), 27 route des Mesers

R.C.S. : 900 452 509 ANNECY

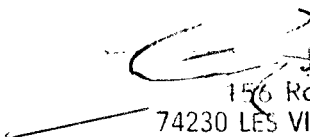
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2023

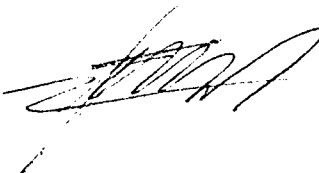
FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Nombre de parts sociales	Signature
Monsieur Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN, gérant de la société JCERM	100	
Monsieur Alain MERMILLOD-BLONDI, gérant de la société MBAGS	100	
Monsieur Romuald MERMILLOD-BLONDIN, gérant de la société MB3GA	100	

Certifiés sincères et véritable la présente feuille de présence.

Signatures :


JCERM
156 Route de Caton
74230 LES VILLARDS SUR THONES
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 621 797



MB3GA
154 Route de Caton
74450 SAINT JEAN DE SIXT
SC au capital de 622750 €
R.C.S. Annecy 851 734 707

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros

Siège social : 27 route des Mézers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT

900 452 509 RCS ANNECY

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2023

Madame, Monsieur,

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son gérant, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que, durant l'exercice écoulé, les conventions ci-après ont été exécutées :

Les SC JCERM, MBGAS et MB3GA, associés, ont mis à disposition de la Société une somme déposée en compte courant dont le montant s'élevait, à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à 606 000 € Ledit compte est rémunéré.

Le Gérant
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN


3MB PROJETS
27 Route des Mézers
74450 SAINT-JEAN DE SIXT
SARL au capital de 9000 €
R.C.S. Annecy 900 452 509

3 MB PROJETS

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros
Siège social : 27 route des Mésers – 74450 SAINT JEAN DE SIXT
900 452 509 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
LE VINGT-SIX JUIN, A HUIT HEURES,

Les associées de la société **3 MB PROJETS**, société à responsabilité limitée au capital de 9 000 €, divisé en 300 parts de 30 € chacune, se sont réunies en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associées présentes en entrant en séance.

Sont présentes :

- La société JCERM, possédant 100 parts
- La société MB3GA, possédant 100 parts
- La société MBAGS, possédant 100 parts

Total : 300 parts

seules associées de la Société et représentant en tant que telles la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN, gérant non associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoir pour effectuer les formalités,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes sociaux, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un résultat net de 180 050 euros, décide de l'affecter comme suit :

Au report à nouveau, soit 188 050 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau s'élève à la somme de 185 302 euros
Soit 617.67 € par part sociale

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions de cette nature qui ont été conclues au cours de l'exercice.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés ayant le pouvoir de voter.

QUATRIEME RESOLUTION

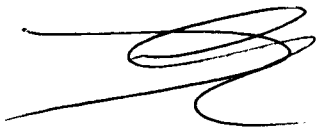
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associées.

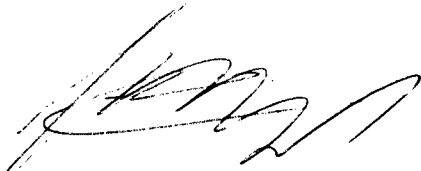
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN



La société JCERM
Jean-Régis MERMILLOD-BLONDIN

JCERM
~~156 Route de Caton~~
~~74230 LES VILLARDS SUR THONES~~
~~SC au capital de 622750 €~~
~~R.C.S. Annecy 851 621 797~~

Alain MERMILLOD-BLONDIN



Romuald MERMILLOD-BLONDIN



La société MBAGS
Alain MERMILLOD-BLONDIN



La société MB3GA
Romuald MERMILLOD-BLONDIN

MB3GA
~~154 Route de Caton~~
~~74450 SAINT JEAN DE SIXT~~
~~SC au capital de 622750 €~~
~~R.C.S. Annecy 851 734 707~~